

Genre du véhicule Remorque de travail	Marque de fabrication A L H O	Type 3 0 1 / . 6 0	Fiche d'homologation No. CH 9043 08
------------------------------------------	----------------------------------	-----------------------	----------------------------------------

Constructeur ALHO Systembau Albert Holschbach GmbH, D-5222 Morsbach

Identification sur la plaquette du constructeur "301/60"
devant le No. du châssis -

Plaquette constructeur à droite, à l'avant sur la carrosserie

Numéro du châssis à droite, à l'arrière en haut sur le bras du timon

Importateur principal ALHO AG, 5452 Oberrohrdorf

Véhicule homologué 31176

Châssis

Nombre d'essieux 1 Nombre de roues 2 Suspension -- Direction --

Frein de service aucun; câbles ou chaînes de sécurité obligatoires

Frein d'arrêt mécanique, à expansion interne, sur les 2 roues

Carrosserie : roulotte de chantier

Dimensions		Intérieur	extérieur
Longueur			4850
Largeur			2250
Hauteur			3200
Porte à faux	av		3270
	ar		1580
Empattement			
Voies	av	ar	1685 -1730
Distance anneau axe	av	ar	3270
Distance pivot		axe ar	

	*)		total
	avant	arrière	
Poids	10	950	960
Poids à vide			
Charge utile			
Poids total	75	1500	1500
Poids garantis		185 R 14 C	
Pneus		8 / 4,0	
Ply / bar		1540	
Charge pour V max		130	
Vitesse maximale selon constructeur			60
Vitesse maximale selon tenue route			60

Moteur de travail

Marque _____ Type _____

Bruit _____ à /min _____

Silencieux _____

Mesure des gaz _____

Déparasitage _____

Equipement

Feux rouges R (E) _____

Feux stop S1 (E) _____

Climoteurs ar 2a (E) _____

Catadioptres av I (E) _____

lat. I (E) _____

ar III (E) _____

Feux de gabarit av A (E) _____

lat. _____

ar _____

ar vers l'av _____

Eclairage plaque 220x90x100 mm

Cale _____

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Remorque de travail
Marque et type A L H O 301/60
FH-No CH 9043 08
Carrosserie roulotte de chantier

Poids à vide
Charge utile
Poids total

selon le bulletin de pesage

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

*) Poids : contrôler la charge du timon avec le véhicule vide (centre de gravité), éventuellement souder un poids à l'avant.

Inscription dans le permis de circulation:

- 118 - vitesse maximale 60 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire;
- 140 - les béquilles doivent être rentrées et assurées solidement avant la course;
- 222 - véhicule tracteur obligatoire, au choix: ...
- 223 - le poids de l'ensemble ou la charge remorquée, indiqué dans le permis de circulation du véhicule tracteur, ne doit pas être dépassé.

Lieu et date de l'homologation Schafisheim, 13.02.85/12.4.85
Sch(SG)/lin Vn/lin

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation